

Paris, le 27 DEC. 2021

03 JAN. 2022

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de vos préoccupations face à la reprise de l'épidémie de Covid-19 sur l'ensemble du territoire.

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre démarche en faveur d'une accélération de la campagne de rappel vaccinal.

Comme vous le savez, et conformément à l'avis rendu par la Haute autorité de santé, le rappel vaccinal est ouvert depuis le 27 novembre à tous les adultes âgés de 18 ans ou plus, 5 mois après la dernière injection de vaccin (Pfizer-BioNTech, Moderna ou AstraZeneca) ou la dernière infection à la Covid-19 et 4 semaines après l'injection du vaccin Janssen.

Pour les personnes de 65 ans et plus et celles vaccinées avec le vaccin Janssen, le rappel vaccinal est devenu obligatoire depuis le 15 décembre 2021 pour conserver un passe sanitaire valide. J'ai par ailleurs annoncé le 6 décembre dernier que les personnes de plus de 65 ans peuvent se rendre dans les centres de vaccination sans prendre de rendez-vous.

De même, à compter du 15 janvier 2022, toutes les personnes âgées de 18 ans et plus devront avoir reçu une dose de rappel au maximum 7 mois après leur dernière injection ou infection à la Covid-19 pour bénéficier d'un passe sanitaire valide.

Afin de pallier la forte demande, le Gouvernement a décidé la réouverture de plusieurs centaines de centres de vaccination dans toute la France, en complément des 1 000 centres actuellement en fonctionnement et de la mobilisation massive des 60 000 professionnels de santé de ville.

À ces mesures s'ajoutent la fermeture des discothèques depuis le 9 décembre et pour une durée de 4 semaines, ainsi que le renforcement des gestes barrières avec l'obligation de porter le masque dans tous les établissements recevant du public, y compris ceux soumis au passe sanitaire (cafés, restaurants, musées, cinémas, salles de sport etc.). Le port du masque en extérieur peut également être imposé par arrêté préfectoral en cas de forte affluence. Par ailleurs, le télétravail est étendu à raison de 2 à 3 jours par semaine partout où cela est possible.

.../...

Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Soyez assuré de l'entière mobilisation du Gouvernement pour renforcer la couverture vaccinale des Français et mettre en œuvre tous les leviers possibles pour faire face à l'épidémie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Jean CASTEX